

Communiqué

Service de l'eau

Lausanne propose trois projets de revitalisation de cours d'eau

La Municipalité propose et finance des études de revitalisations visant à préserver la biodiversité aquatique, à lutter contre les inondations et à améliorer la qualité des cours d'eau de la région. Les zones renaturées assurent le rôle de bassin de rétention et de zone d'infiltration en cas fortes précipitations. Ces travaux – pouvant être subventionnés à hauteur de 95% des coûts – par le Canton et la Confédération concernent le ruisseau de Vennes, le Riolet, et la Bressonne.

En Suisse, près de 90 % des zones alluviales ont disparu suite aux travaux d'endiguement des cours d'eau, entraînant ainsi une menace sur la biodiversité aquatique. Actuellement, 1'200 espèces végétales et de nombreuses espèces animales sont en danger de disparition en raison de ces perturbations.

A Lausanne également, au fil des ans, les cours d'eau ont été aménagés et corrigés, ce qui a réduit leur capacité à accueillir une faune diversifiée. Certains collecteurs publics d'eaux usées construits dans les lits des cours d'eau ont connu des problèmes d'étanchéité, entraînant la pollution des rivières par les eaux usées.

Souhaitant s'engager d'avantage dans la protection des cours d'eau sous sa responsabilité, le Service de l'eau propose la réalisation de trois projets de revitalisation en accord avec les directives cantonales.

Les projets de revitalisation impliquent l'élargissement des lits des cours d'eau, la réduction de la vitesse d'écoulement, la création d'habitats aquatiques et terrestres, et la restauration de la connectivité entre l'amont et l'aval.

Les projets se présentent en détail ainsi :

1. Ruisseau de Vennes, vers Valmont: un collecteur public d'évacuation des eaux usées construit en 1960 est présent sur l'ensemble du linéaire du ruisseau, affluent de la Vuachère. Suite à des glissements de terrain récurrents causés en partie par l'incision du lit du cours d'eau, le collecteur a été déplacé hors du cours d'eau, en rive droite en mars 2023. Le projet envisagé permettra de préserver et renforcer la berge gauche sur près de 150 m et d'améliorer la morphologie et l'écologie du site, bénéficiant notamment aux larves de salamandres.
2. Riolet, à Rovéréaz: cet autre affluent de la Vuachère nécessite une revitalisation pour recréer une zone humide à haut potentiel écologique, favoriser la rétention des eaux de pluie, et soulager le réseau d'évacuation des eaux en aval qui est actuellement surchargé. Plusieurs mesures complémentaires sont envisagées, notamment l'élargissement du lit actuel et de sa roselière.
3. Bressonne, vers Sainte-Catherine: les travaux proposés visent à remettre ce cours d'eau affluent de la Broye à ciel ouvert, en respectant son tracé historique entre l'étang des Vuargnes et son exutoire actuel. Il permettra de restaurer la connexion entre le milieu de source et le cours d'eau de la Bressonne. La migration des amphibiens et la gestion des eaux claires de la zone seront ainsi favorisées.

Une fois les études réalisées, des préavis seront rédigés pour demander le financement de ces trois projets, subventionnés par le Canton et la Confédération jusqu'à 95 % des coûts totaux. Ils s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la qualité des cours d'eau lausannois (2020).

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Lausanne, le 24 novembre 2023

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3^e distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarité eau suisse.

